

Mesures de Transport collectif efficace proposées par le MTQ :

La reconstruction de Turcot favorisera l'amélioration des services offerts à la population en offrant d'autres options que l'automobile. Ces choix profiteront à l'ensemble de la population en contribuant concrètement au développement durable du Québec.

Mesures prévues

- Remplacer l'une des voies de l'autoroute 20, par une voie réservée au transport collectif dans chaque direction

Le projet inclut l'aménagement de voies réservées (une par direction) en site propre, au centre de l'autoroute 20 entre l'échangeur Montréal-Ouest et le boulevard Pullman

- Prolongement des voies réservées sur l'autoroute 720

Les voies réservées au transport collectif seront prolongées sur une voie réservée contigüe sur l'autoroute 720, jusqu'à la rue Atwater en direction est et à partir de l'échangeur Turcot en direction ouest.

- Instaurer des mesures préférentielles pour le transport en commun afin d'atténuer les impacts sur la circulation pendant les travaux

Le Ministère travaille en étroite collaboration avec la Ville de Montréal, la STM et l'AMT afin de déterminer les mesures préférentielles en transport collectif susceptibles de réduire les impacts sur la circulation des différentes phases de réalisation du projet. Ces mesures pourraient être mises en place tôt lors de la réalisation du projet sur les axes adjacents au corridor de l'autoroute 20 (entre l'échangeur Dorval et le centre-ville de Montréal) afin d'optimiser les temps de déplacement en transport en commun. Certaines des mesures pourraient par ailleurs devenir permanentes à la suite de la réalisation du projet de reconstruction Turcot.

Parmi les options envisagées, les corridors suivants sont à l'étude :

Corridor Saint-Patrick/Notre-Dame

Option A

- - Une voie réservée traditionnelle en rive en direction ouest entre Saint-Pierre et Atwater.
- - Une voie réservée traditionnelle en rive en direction est, accompagnée de mesures préférentielles entre Saint-Pierre et Saint-Rémi.

Option B

- - Une autre option est actuellement à l'étude pour une voie réservée traditionnelle en rive pour chacune des directions entre St-Pierre et Atwater.

Corridor Atwater

- - Une voie réservée traditionnelle en rive dans les deux directions, accompagnée de mesures préférentielles, entre Saint-Patrick et René-Lévesque.

Corridor Victoria

- - Une option est actuellement à l'étude pour une voie réservée traditionnelle en rive pour chacune des directions entre la 32^e Avenue (arrondissement Lachine) et l'avenue Dollard (arrondissement Lasalle), pour des mesures préférentielles aux intersections, ou une combinaison des deux.

Interface entre le réseau supérieur et le réseau local

- - Des mesures préférentielles seront proposées pour l'interface entre les corridors proposés d'une part, et l'autoroute 20, la route 138 et le boulevard Angrignon d'autre part, pour s'assurer que les autobus ne sont pas retenus dans les files d'attente.

Réseau supérieur

- - Une option est actuellement à l'étude pour une voie réservée traditionnelle sur l'autoroute 20 en accotement pour chacune des directions, entre l'échangeur Dorval et la 32^e Avenue (arrondissement Lachine).

- **Améliorer l'offre en transport collectif vers l'ouest de l'île de Montréal**

Pour augmenter le nombre d'autobus, de rames de métro et de trains de banlieue, le MTQ contribue financièrement à 50 % des coûts directs d'exploitation associés à l'augmentation nette de l'offre de service. Un montant de 130 M-\$ provenant du Fonds vert est destiné à favoriser le développement et l'utilisation du transport collectif des personnes ainsi que des modes alternatifs de transport.

- **Préserver un corridor dans la cour Turcot pour faciliter l'implantation d'une éventuelle desserte aéroportuaire entre le centre-ville, l'aéroport et l'ouest de l'île de Montréal**

Une emprise est réservée au nord des voies ferrées du Canadien National, dans les limites d'intervention du projet de reconstruction Turcot, pour permettre l'implantation d'une éventuelle- navette aéroportuaire. Afin de bonifier le service de Via Rail, le projet prévoit en plus l'élargissement du corridor ferroviaire de quatre à cinq voies dans la partie ouest de la cour Turcot.